Enseignements

Les enseignements de l'étude dépassent largement la seule question de prévention des risques professionnels, qui se double ici d'un enjeu majeur de préservation du métier.

Ils questionnent l'ensemble de la filière bois, potentiellement impactée dans son fonctionnement global dans une période où la demande en bois est forte, les prix stabilisés à un niveau bas et les enjeux économiques et écologiques élevés.

Les déterminants à l'origine de la mise en danger des débardeurs et de leurs entreprises sont multiples et interrogent également les autres acteurs du métier (scieries, transporteurs, propriétaires forestiers...).

L'élaboration de solutions pérennes exige l'implication collective de tous les acteurs concernés.

Les démarches initiées par le Service Santé Sécurité au Travail de la MSA Ain-Rhône ces dernières années (formation, étude câble synthétique, réalisation panneaux de chantier, accompagnement des ETF à l'application du nouveau décret…) doivent être poursuivies via une synergie globale et inter professionnelle.

Cette synthèse permet de mettre en avant les différents enjeux de l'activité de débardage pour pouvoir engager une démarche collective de préservation du métier.

Ces résultats ont été présentés aux interprofessions de la filière (FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes, FIBOIS69 et FIB 01) ainsi qu'aux associations de débardeurs forestiers ARDEF69 et FOREST'AIN entre février et juin 2018

Le service Santé Sécurité au Travail de la MSA Ain-Rhône reste présent pour aider les interprofessions à améliorer les conditions de travail des forestiers

122018 - Conception et réalisation : MSA Ain-Rhône - Crédit photos : FIBOIS01 & Daniel Eugène - Médiathèque CCMSA

vous accompagner

Analyse ergonomique de l'activité de débardage au câble

Synthèse de l'étude ergonomique

QUID ERGO ? Ergonomie Interventions / Conseils

COMPAS ERGONOMIE - INGENIERIE

msa santé famille retraite services

L'essentiel & plus encore

ain-rhone.msa.fr

msa santé famille retraite services

L'essentiel & plus encore

La MSA Ain-Rhône, soucieuse de remplir sa mission de prévention des risques professionnels et santé au travail, a initié une étude ergonomique de septembre 2017 à mars 2018 pour mieux comprendre la réalité du travail des professionnels du débardage au câble.

Le service Santé Sécurité au Travail a réalisé, avec l'appui d'ergonomes, des entretiens et des observations chez des débardeurs de l'Ain et du Rhône avec des profils divers (nature des chantiers, machines utilisées, conditions météorologiques...).

Des caractéristiques communes liées à l'activité de travail des débardeurs ont été mises en avant :

Des situations critiques dans l'activité de débardage

Efforts musculo-articulaires répétés avec la traction manuelle du câble et mise en place autour des grumes, traction mécanique des grumes, conduite de l'engin et accès à la cabine, co-activité avec d'autres professionnels ou usagers de la forêt, etc... Les interventions humaines avec de fortes contraintes physiques et mentales sont nombreuses dans le processus de débardage.

Elles présentent de nombreux facteurs de risques pour la santé et la sécurité lorsqu'elles sont couplées aux caractéristiques des équipements de travail, d'accessibilité au réseau forestier, de la topologie particulière des chantiers, de l'état du sol et du relief, de la rudesse des conditions climatiques.

Les risques d'accidents du travail (chute de plain-pied ou de hauteur, heurt par des éléments en mouvement, sollicitations corporelles extrêmes) et d'apparition de maladies professionnelles comme les tendinites ou lombalgies sont alors élevés.

Des facteurs aggravants

Sur le plan psychologique, les rythmes de travail atypiques qu'impose une activité indépendante rémunérée au rendement, liés aux contraintes administratives et environnementales, aux coûts d'investissement élevés et aux conditions de rémunération créent un déséquilibre entre les efforts fournis et la reconnaissance obtenue. Prolongé ou intense, ce déséquilibre représente un risque avéré pour la santé physique et psychologique des débardeurs.

Des facteurs protecteurs

Facteur essentiel de protection de la santé et de la sécurité : la mise en œuvre au quotidien et le développement de savoir-faire experts. La cohésion du collectif de travail (débardeur et bûcheron), la connaissance fine des terrains d'intervention et l'attachement au métier et au territoire permettent également à l'entrepreneur de s'affranchir en partie des difficultés physiques et psychosociales liées à ses conditions de réalisation du travail.

Enfin, leurs marges de manœuvre, quand elles sont disponibles ou négociables, pour réaliser un travail de qualité sont primordiales car elles permettent de créer et de valoriser leur métier. Facteur essentiel d'épanouissement et de préservation de la santé.